

Bretagne, Côtes-d'Armor, Lancieux, Le Vileu

Indices ténus d'occupations près du littoral Manchois

sous la direction de

Anne-Louise Hamon



Inrap Grand Ouest

Août 2018

Bretagne, Côtes-d'Armor, Lancieux, Le Vileu

Indices ténus d'occupations près du littoral Manchois

sous la direction de

Anne-Louise Hamon

avec la collaboration de

Claire Guého

Vincent Pommier

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Août 2018

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

2	Sommaire
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	Etat du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
18	Projet d'intervention
20	Arrêté de désignation

Résultats

24	1 Cadre de l'intervention
24	1.1 La prescription du diagnostic
25	1.2 Conditions de l'intervention
25	1.2.1 Organisation du chantier, hygiène et sécurité
25	1.2.2 Collaboration technique et scientifique
25	1.2.3 Mode opératoire
26	1.3 Contexte environnemental
26	1.3.1 Topographie, hydrographie
26	1.3.2 Géologie, sédimentologie
26	1.3.3 Couverture végétale
27	1.4 Contexte archéologique
29	2 Résultats
30	2.1 La tranchée 1
30	2.2 La tranchée 4
32	2.3 La tranchée 7 et le fossé 16
33	2.4 Les tranchées 11 et 12
34	2.5 La tranchée 14
36	3 Conclusion

37 **Bibliographie**

37 **Liste des figures**

Inventaires

40 **Inventaire des tranchées archéologiques**

41 **Inventaire du mobilier archéologique**

42 **Inventaire des faits archéologiques**



**Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Côtes-d'Armor (22)

Commune
Lancieux

Adresse ou lieu-dit
Le Vileu

Codes

code INSEE
22094

numéro de dossier Patriarche
non communiqué

numéro de l'entité archéologique
non communiqué

Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93)

x : 320 377 m
y : 6 845 800 m
z : 18.7 m NGF

Références cadastrales

Commune
Lancieux

Année
2018

Section et parcelles
AI - 300, 301, 302, 304,
305p, 307, 308, 309 et 310p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Privés, non acquis par
l'aménageur

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2017-243

Numéro de l'arrêté de désignation
2018-079

Référence du projet Inrap
D120242

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SARL Malesherbes,
promotion immobilière
7 rue G. Clémenceau
35400 Saint-Malo

Nature de l'aménagement

Lotissement d'habitations

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Anne-Louise Hamon, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention Inrap

diagnostic
10/04/2018 au 13/04/2018

post-fouille
Juin-Août 2018

Emprise diagnostic

Emprise prescrite
31 917 m²

Emprise diagnostiquée
2 700 m²

Ratio
8.46 %

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
 - Edifice religieux
 - Edifice militaire
 - Bâtiment
 - Structure funéraire
 - Voirie
 - Hydraulique
 - Habitat rural
 - Villa
 - Bâtiment agricole
 - Structure agraire
 - Urbanisme
 - Maison
 - Structure urbaine
 - Foyer
 - Fosse
 - Fossé
 - Sépulture
 - Grotte
 - Abri
 - Mégalithe
 - Artisanat
 - Argile : atelier
 - Structure indéterminée
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Coquillages
 - Autres

Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, DRAC/SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Yves Tinevez, DRAC/SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Thierry Lorho, DRAC/SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur-Adjoint Scientifique et Technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, DRAC/SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Yves Tinevez, DRAC/SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Thierry Lorho, DRAC/SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
M. Aubaud, Société Malesherbes	Représentant de l'aménageur	Maître d'ouvrage
Claude Le Potier, Inrap	Directeur Interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire Général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur-Adjoint Scientifique et Technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du DAST Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Assistant technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	Mise en place et suivi des DICT
Marie Nollier, Inrap	Logisticienne	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération
Christine Boumier, Inrap	Gestionnaire de documentation	Recherche documentaire

Intervenants technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire TP	Entreprise de Travaux publics	Pelle mécanique et base-vie

Financement

Redevance

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Archéologue, Responsable d'opération	Direction de la fouille, photographies
Claire Guého, Inrap	Archéologue, Technicienne d'opération	Fouille, relevés
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevés et plans

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Coordination, rédaction, DAO, SIG
Théophile Nicolas, Inrap	Céramologue protohistorien	Orientation céramologie
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	Cartographie SIG, PAO

Notice scientifique

Prescrit en préalable à l'aménagement d'un lotissement à proximité de plusieurs indices archéologiques gallo-romains et médiévaux, le diagnostic du Vileu - Le domaine des Bois flottés en Lancieux a donné lieu à la découverte de plusieurs indices d'occupations anciennes protohistoriques et non datés.

La partie orientale du site a livré des concentrations de trous de poteaux témoignant de l'installation de bâtiments en bois restés non datés, tandis qu'un fossé de forme curviligne sans appartenance chronologique, accompagné de plusieurs trous de poteaux, figure en limite ouest de l'emprise. Quelques structures en creux éparses ont par ailleurs livré des fragments de céramique protohistorique. L'un d'entre eux est daté de l'âge du Bronze.

Etat du site

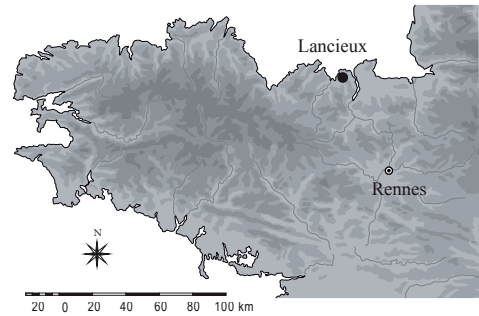
Toutes les tranchées ont été rebouchées en fin d'intervention, avec évacuation des eaux accumulées, tri des terres végétales et stériles, et chenillage des surfaces.

Localisation de l'opération

Région : Bretagne
 Département : Morbihan (56)
 Commune(s) : Lancieux
 Adresse/Lieu-dit : Le Vileu

Coordonnées géographiques et altimétriques :
 Centre de la parcelle AI 308:
 X - 320377m
 Y - 6845800m
 Z - 18.7m

Section(s) et parcelle(s) :
 AI 300, 301, 302, 304, 305p, 307, 308, 309, 310p



© IGN 2018 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales



Arrêté de prescription

D120242



COURRIER REÇU LE
04 AOUT 2017
4412
INRAP GO

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2017-243 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU, la demande de permis d'aménager n° 022 094 17 C0002 de la Société Malesherbes, promotion immobilière, 16 rue G. Clémenceau, 35400 Saint-Malo pour un projet de lotissement « Le Domaine du Bois Flotté » localisé à Lancieux, rue Julien Renault, Le Vileu (22); reçu(e) le 28 juillet 2017 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : LANCIEUX

Lieu-dit : Le Vileu, rue Julien Renault

Cadastre : section : AI parcelles : 300, 301, 302, 304, 305p, 307, 308, 309 et 310p..

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

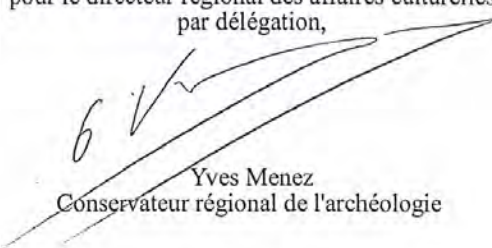
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Société Malesherbes, promotion immobilière, 16 rue G. Clémenceau, 35400 Saint-Malo et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 31 juillet 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,


Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Société Malesherbes
INRAP

copie à : Communauté de Communes Côte d'Emeraude
Mairie de Lancieux.
Préfecture des Côtes d'Armor



PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE

Prescriptions de diagnostic archéologique annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2017-243

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région :	Bretagne
département :	Côtes d'Armor
commune :	LANCIEUX
lieu-dit :	rue, Julien Renault, Le Vileu
Cadastre :	section : AI parcelles : 300, 301, 302, 304, 305p, 307, 308, 309 et 310p.
propriétaire :	
pétitionnaire:	Société Malesherbes, promotion immobilière, 16 rue G. Clémenceau, 35400 Saint-Malo

Emprise du diagnostic archéologique : 31 917 m²

Principes méthodologiques :

Les principes adaptés aux diagnostics archéologiques en milieu rural devront être mis en œuvre: série de tranchées/ sondages au godet lisse mécanique jusqu'au niveau de conservation des vestiges et ouverture de fenêtres de décapage si nécessaire dans les zones à forte densité de vestiges. Sondages d'évaluation non-destructeurs du potentiel des vestiges mis au jour. Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges archéologiques mis au jour (nature des structures, étendue du site, chronologie, recoupements et phasages éventuels, mobilier datant, ...) devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la Commission Interrégionale de la Recherche archéologique (CTRA).

Le rapport de diagnostic devra être remis au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique, accompagné d'un plan d'emprise de l'opération figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Le projet de lotissement « Le Domaine du Bois Flotté » au lieu-dit Le Vileu est localisé sur un terrain régulier en zone littorale bordant la partie orientale de la Baie de Lancieux. Ce secteur favorable aux implantations humaines est particulièrement sensible sur le plan archéologique

et susceptible de révéler des vestiges de toutes époques qu'il est nécessaire d'évaluer par un diagnostic. D'ores et déjà, plusieurs sites sont recensés à quelques centaines de mètres autour du projet et témoignent d'une occupation antique et médiévale (sites n° 22 094 0004, Le Tertre Rouge, n° 0013, La Briantais, n° 0014 Le Buglais, 0005, Le Tertre de la Roche). Le Service Régional de l'Archéologie devra être informé du démarrage du chantier de diagnostic ainsi que des découvertes significatives.

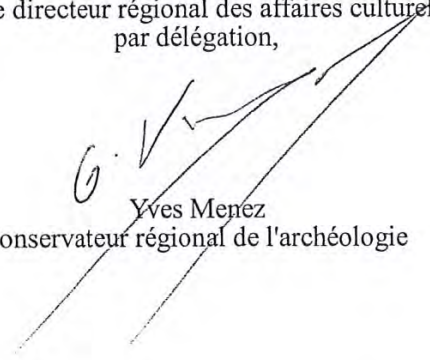
Les sondages, non destructeurs pour les vestiges maçonnés, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Des sondages manuels seront réalisés dans les structures rencontrées. Les vestiges feront l'objet de relevés (dessins, photographies) et devront être replacés sur le plan général.

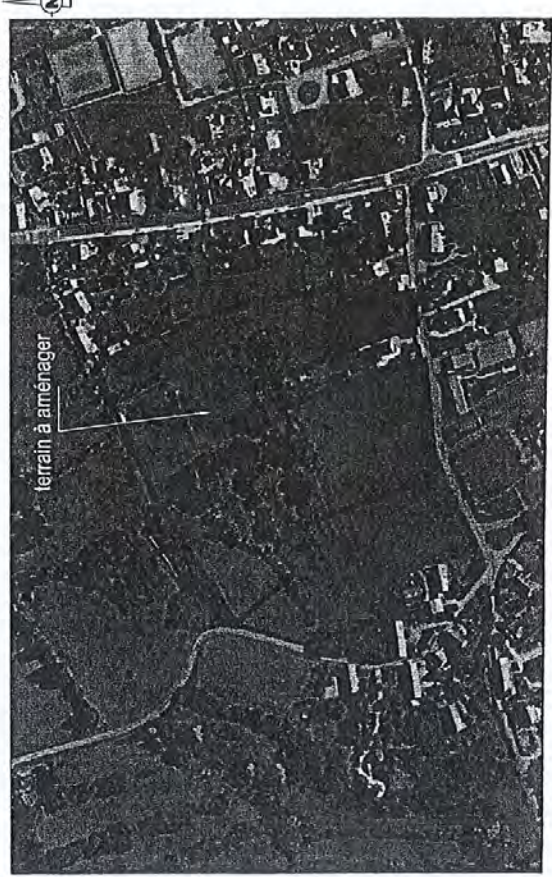
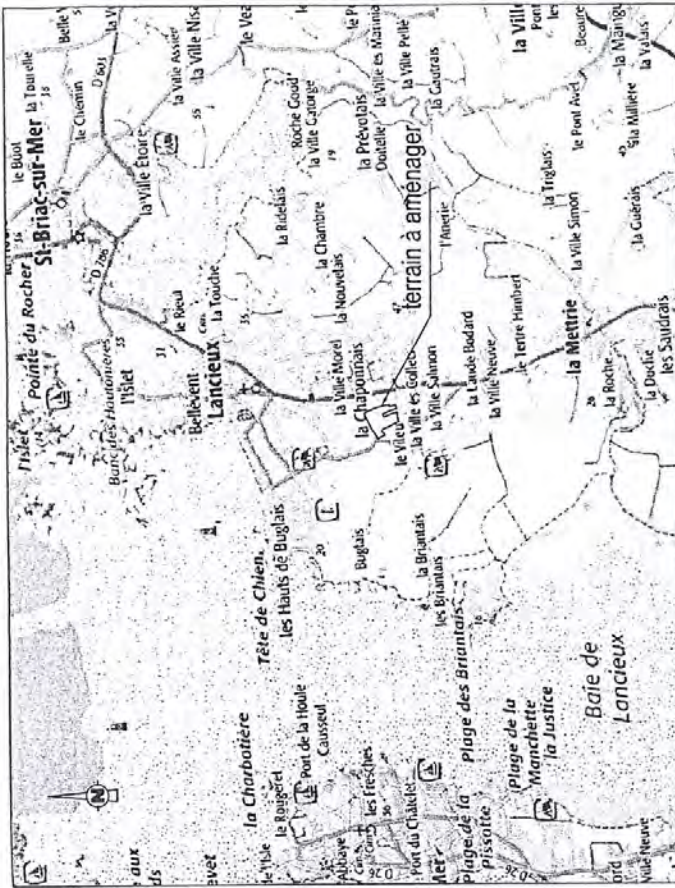
L'objectif de cette phase de diagnostic est de repérer et d'évaluer au mieux l'intérêt scientifique des éventuels vestiges existant sur ce secteur afin de pouvoir estimer les moyens à mettre en œuvre pour les étudier en fouille complémentaire en cas de menace sur leur préservation.

Fait à Rennes, le 31 juillet 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie



Sans Echelle

Sans Echelle

LANCIEUX
Côtes d'Armor

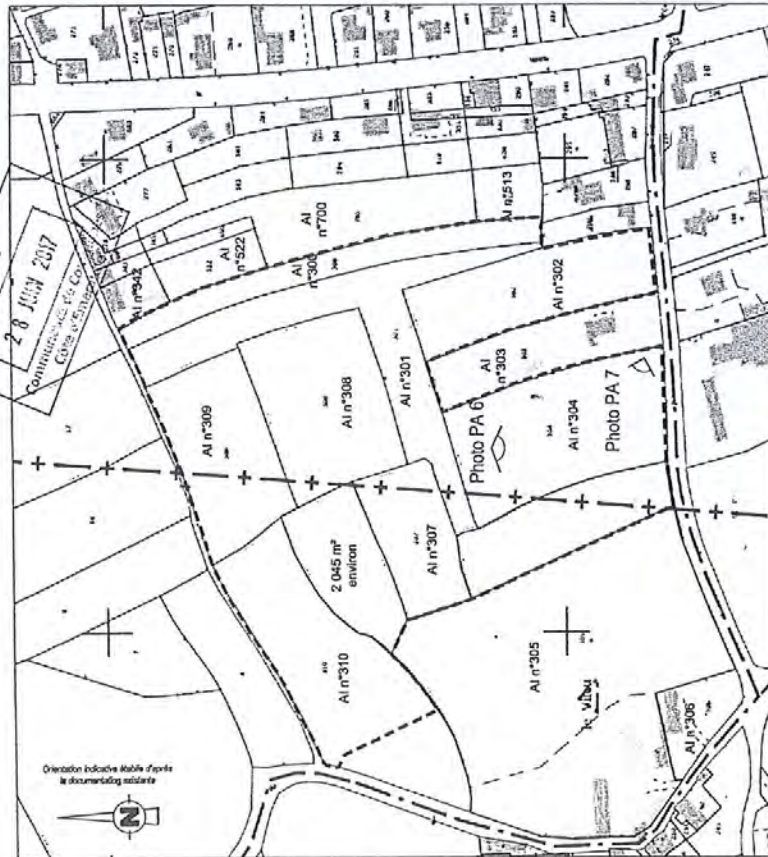
PA1

M Malesherbes
Promotion immobilière
18 Rue Georges Clemenceau
214 00 93 81 33 44
malesherbes@malesherbes.fr
WWW.MALESHERBES.COM

Domaine du Bois Flotté

Parcelles cadastrées section AI n° 300, 301, 302, 304, 305p, 307, 308, 309, 310p

PLAN DE SITUATION



LEGÈRE

----- Emprise de l'opération

 <p>JÉRÉMIE FORGEUX Géomètre-Expert 1 rue Charles La Chambre - 35400 SAINT MALO Tél : 02 99 49 98 90 Fax : 02 99 40 04 92 Email : jeremieforgeux@gmail.com</p>	Référence : 4927A1 Date : 15-06-2017 Echelle : 1/2000	Date : Indice :
--	---	--------------------



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 31 juillet 2017

COURRIER REÇU LE

04 AOUT 2017

INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles
de BretagneService régional
de l'archéologieAffaire suivie par
Jean-Yves TINEVEZ
Poste : 02 99 84.59.00
jean-yves.tinevez@culture.fr

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Lancieux (22)
Ref : arrêté n° 2017-243
PJ : 1 copie arrêté

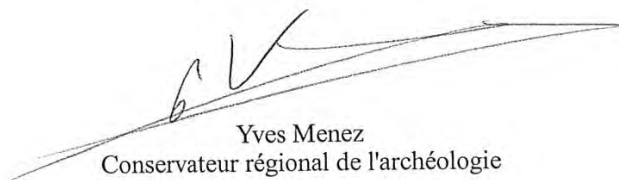
J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Société MALESHERBES
16 rue G. Clemenceau
35400 Saint-Malo.

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis et versé en ligne, le cas échéant après validation par la CTRA, dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

Projet d'intervention

Diagnostic archéologique D120242
LANCIEUX (22), LE VILEU, RUE JULIEN RENAULT

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Côtes-d'Armor		
Commune	Lancieux				
Lieu-dit	LE VILEU, RUE JULIEN RENAULT				
Cadastre	Lancieux : AI 300, 301, 302, 304, 305p, 307, 308, 309, 310p				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2017-243	04-08-2017	31917 m ²	-	17/11/17
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2017-243, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	1 jour
Technicien	3 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	3 jours	1 jour
Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramique + Lithique)		5 jours
Topographe	1 jour	1 jour


Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
7 jours	5 jours	1 ^{er} trimestre 2018

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 

Arrêté de désignation

DRAC 242



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU
1548
13 MARS 2018
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-079 du 8 mars 2018

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2018-079 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2017-243

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles L 522-1 et R 522-1 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2017-243 du 31 juillet 2017 portant prescription de diagnostic archéologique à LANCIEUX, le Vileu – rue Julien Renault (22) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Anne-Louise HAMON (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2017-243.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Anne-Louise HAMON.

Fait à Rennes, le 8 mars 2018

Pour le Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataire :
Mme Anne-Louise HAMON

Copie :
Inrap
Commune de Lancieux

Résultats

1 Cadre de l'intervention

1.1 La prescription du diagnostic

La prescription du diagnostic archéologique par le Service régional de l'Archéologie de Bretagne s'inscrit dans le cadre de la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 sur l'archéologie préventive, en conséquence du projet d'aménagement d'un lotissement résidentiel sur 15 ha situés à proximité.

La réalisation de l'opération de diagnostic a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), par l'arrêté préfectoral numéro 2017-243 du 31/07/2017. L'opération archéologique s'est déroulée sur 4 jours, entre le 10 et le 13 avril 2018, sous la direction d'Anne-Louise Hamon (Inrap), avec la collaboration de Claire Guého (Inrap).

L'intervention a concerné les parcelles 300, 301, 302, 304, 305p, 307, 308, 309, 310p de la section AI du cadastre communal de Lancieux - le projet atteignant une surface de 31 917 m² (fig. 1).

La phase de rédaction du rapport s'est déroulée en Juin 2018.

Un procès verbal constatant les conditions d'accessibilité aux terrains à la date du démarrage de l'intervention le 10 Avril a été signé entre l'INRAP représenté par A.-L. Hamon, et la Société Malesherbes, aménageur, représenté par M. Aubaud. Un second procès verbal, rétrocedant la responsabilité légale des terrains à l'aménageur a clôturé l'opération après le rebouchage de la totalité des sondages.



Fig 1 Résultats du diagnostic sur fond cadastral actuel (section A0)
(©IGN-BdParcellaire® ; ©A.-L. Hamon, Inrap)

1.2 Conditions de l'intervention

1.2.1 Organisation du chantier, hygiène et sécurité

1.2.1.1 Déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), réseaux

Les concessionnaires gérant les réseaux d'eau (adduction et assainissement), de gaz (transport et exploitation), d'électricité (transport et exploitation) et de télécommunication ont été contactés en amont de l'opération dans l'éventualité de la présence de réseaux aériens ou souterrains dans la zone d'étude. Aucun réseau ne concernait les terrains sondés.

1.2.1.2 Cantonnement

Un cantonnement composé d'une roulotte équipée de sanitaires et d'un chauffage au gaz a été installée au niveau de la parcelle AI 302 pour toute la durée de l'intervention.

1.2.1.3 Difficultés techniques rencontrées sur le terrain

Hormis pour la partie ouest de la parcelle AI 301, en friche, l'accès aux parcelles n'a présenté que peu de difficultés pour la pelle mécanique ou pour les agents de l'Inrap. Des trouées ont cependant dû être pratiquées dans les haies de ronces et de jeunes saules délimitant certaines parcelles, notamment pour passer de la pièce 304 à 308 en traversant la parcelle 301, entre les parcelles 301 et 309, de la parcelle 309 à la 310 et de la parcelle 310 à la 305.

Un secteur abritant une zone humide a été extrait de l'emprise à sonder. Il s'agissait de la parcelle AI 307 dans son intégralité et d'une partie des parcelles 304 et 305, délimitées sur le terrain par un piquetage et de la rubalise (fig. 2). Les remontées de nappes superficielles ont été systématiquement constatées sur les parties basses des tranchées de sondages. Afin de limiter les phénomènes d'embourbement et assurer la sécurité des piétons et engins susceptibles de se déplacer sur le terrain après notre intervention, les sondages concernés ont été vidés de leur eau avant leur rebouchage terminal.

Toutes les tranchées ont été rebouchées au cours ou en fin d'intervention, avec tri des terres végétales et stériles, et chenillage de surface.

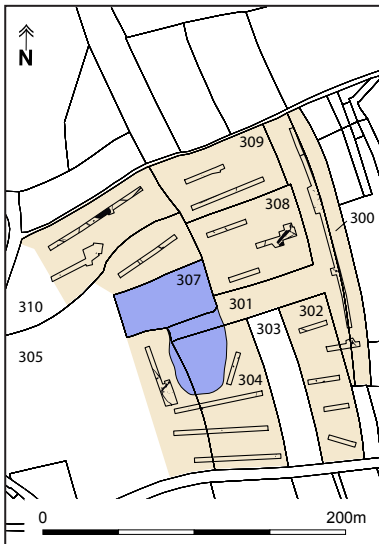


Fig 2 Localisation de la zone humide préservée sur fond cadastral actuel (©IGN-BdParcellaire® ; ©A.-L. Hamon, Inrap)

1.2.2 Collaboration technique et scientifique

Les travaux de sondages mécaniques ont été réalisés à l'aide des engins de l'entreprise de travaux publics Beaussire de Catz (50).

Vincent Pommier (service topographique, Inrap) a assuré les relevés topographiques nécessaires à l'élaboration du plan général des tranchées et des structures archéologiques observées. Tout relevé a été rapporté au système de géoréférencement Lambert 93 et d'altimétrie N.G.F. Un S.I.G. (Système d'Information Géographique) a été élaboré à partir du logiciel QGIS.

1.2.3 Mode opératoire

1.2.3.1 Méthode standard de travail

L'opération de diagnostic, qui a compris une phase d'ouverture des tranchées, suivie d'un temps d'évaluation des vestiges découverts a duré 4 jours, faisant intervenir une pelle mécanique de 20 tonnes équipée d'un godet lisse de 3 m de largeur. 19 tranchées de longueur variant en fonction de la configuration des parcelles ont été réparties sur toute la surface de terrain disponible.

Les structures archéologiques, fosses, fossés, trous de poteaux, ont pu être identifiées en fond de tranchées le plus souvent sous la forme d'anomalies sédimentaires de couleur brune ou grise tranchant sur l'encaissant naturel d'altérite de gneiss, d'arène orangé, ou de rocher affleurant. Les sondages mécaniques ont atteint des profondeurs très variables de 0,5 m (tr.1) à 1 m (tr.13), en fonction de la situation topographique du sondage et de l'épaisseur de colluvions déposés sur le substrat.

Marquées au sol dès leur mise au jour à la bombe de peinture fluorescente ou par chanfrein de leurs limites, les structures ont été numérotées, inventoriées, avant d'être relevées manuellement à l'échelle 1/100°. Le topographe a par la suite repris les contours des vestiges et des tranchées à l'aide d'un GPS, de manière à dresser un relevé général du site. Le plan de masse ainsi obtenu est rapporté aux systèmes de référence géographique Lambert 93 et de nivellement N.G.F.

En fonction de leur intérêt archéologique, une phase d'évaluation des indices mis au jour a suivi l'ouverture des tranchées, afin de définir l'ampleur des occupations, de les caractériser et de les dater. Il convenait alors d'élargir les tranchées les plus riches, de sonder à la main ou à l'aide de la pelle mécanique les structures les plus représentatives, et de, si possible, y prélever un mobilier archéologique datant. En parallèle, une couverture photographique sur support numérique a été effectuée.

Le mobilier récolté sera entreposé pour étude pour une durée de cinq années maximum dans les locaux de l'INRAP de Cesson Sévigné. Il sera par la suite déposé au dépôt départemental des Côtes d'Armor. Les documents de fouille liés à l'opération seront confiés au S.R.A. de Rennes pour être archivés.

1.2.3.2 Communication et diffusion des résultats

Le rapport final d'opération, directement diffusé auprès des principaux intervenants de la fouille : aménageur, Service Régional de l'Archéologie, INRAP, sera consultable au Service Régional d'Archéologie, à Rennes.

1.3 Contexte environnemental

1.3.1 Topographie, hydrographie

Le projet des Bois Flottés, au Vileu, prend place sur les terrains bordant une ancienne zone soumise aux marées, polderisée à la suite de la construction de plusieurs digues par les moines bénédictins de l'Abbaye de Saint-Jacut : la digue des moines (début du XVI^e s.), la digue de la Roche (XVIII^e s.) puis la digue de Ploubalay, plus au sud (fig. 3).

Le terrain est soumis à une pente est-ouest, de globalement 4.5 %.

1.3.2 Géologie, sédimentologie

Le substratum géologique rencontré en fond de sondage est d'aspect variable, d'une arène argileuse jaune et grise, au rocher granitique affleurant.

La carte géologique éditée en 2000 par le BRGM évoque une métatexite appartenant à l'unité brioverienne de Saint Malo (Le Goff *et al* 2009).

1.3.3 Couverture végétale, configuration du terrain

Les différentes parcelles constituant l'emprise du projet sont intégrées au sein d'un bocage n'ayant pas ou peu subi de remembrement. Elles étaient toutes recouvertes de prairies bordées de haies au moment de notre intervention.

A 800 m à l'ouest-sud-ouest, les traces fossoyées d'un enclos aux tracés rectilignes apparaissent au niveau du lieu-dit Les Briantais. Ils s'accompagnent au sol d'un mobilier antique et de l'âge du fer (fig. 5).



Fig 5 Localisation de l'enclos des Briantais par rapport au diagnostic archéologique du Vileu (©IGN-BdParcellaire®, ©SRA-CA®, ©A.-L. Hamon, Inrap)

Au nord-ouest, ce sont également des restes mobiliers antiques qui ont été signalés à la Buglais. A quelques centaines de mètres au sud-est, les sites du Tertre Rouge, du Tertre de la Roche, puis de la Nouvellai et Kerlobourat témoignent d'une présence humaine au néolithique, durant l'antiquité et au Moyen-Age.

Par ailleurs, comme évoqué plus haut, les abords immédiats du Vileu ont été progressivement poldérisés par les moines de Saint-Jacut, dans le but d'étendre les domaines de l'Abbaye (fig. 3).

2 Résultats

Quelques chiffres :

- La surface sondée atteint 31 917 m² (fig. 6)
- 19 tranchées ont été ouvertes, représentant une surface totale de 2 700 m² soit 8,46 % de la surface diagnostiquée.
- 63 structures archéologiques ont été inventoriées, principalement des structures en creux, fossés, trous de poteaux et fossés.

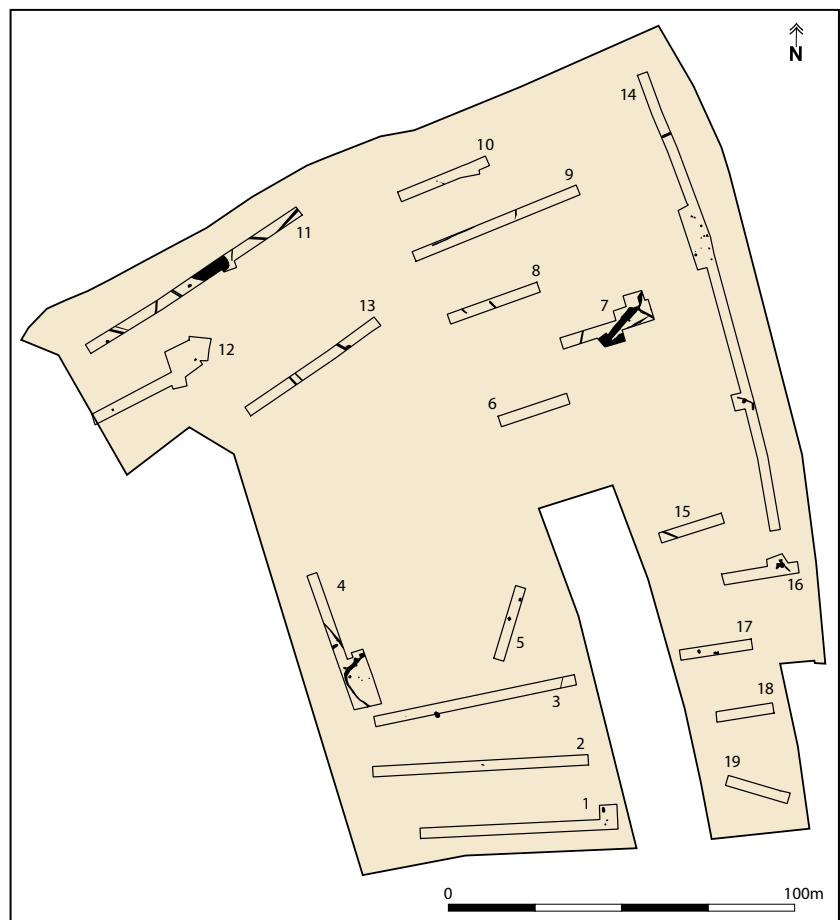


Fig 6 Plan général du diagnostic (©A.-L. Hamon, Inrap)

Les différents fossés mis au jour ne correspondent pas aux tracés observés sur le cadastre napoléonien de 1827 (fig. 7). Ces parcellaires et drains anciens ne forment pas d'ensembles cohérents.

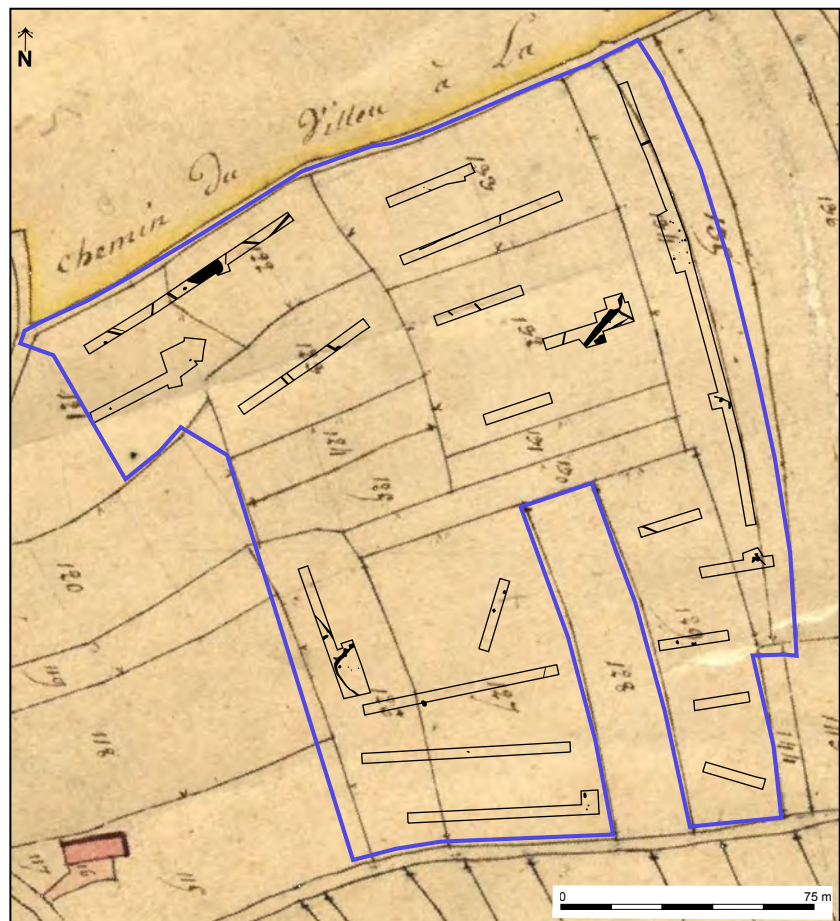


Fig 7 Résultats du diagnostic sur le fond cadastral napoléonien (1827 section B) (©Archives départementales 22 ; ©A.-L. Hamon, Inrap)

2.1 La tranchée 1

Trois fosses ou gros trous de poteaux ont été repérés à l'extrémité est de la tranchée 1 (fig. 8) : les faits 1, 2 et 63, ce dernier ayant été relevé dans l'extension de la tranchée vers le nord. Aucun agrandissement de la tranchée n'a été pratiqué vers le sud et l'est, du fait de la position de la tranchée en limite d'emprise.

Tous les trois ont été sondés à la main. Les faits, 1 et 2 se présentent plutôt comme deux trous de poteaux, très arasés, puisqu'ils atteignent seulement 0,1m de profondeur. Leur diamètre est d'environ 0,6m. Le fait 63 correspond plutôt à une fosse, avec ses 1,7m de longueur et 0,7m de largeur. Sa profondeur est semblable à celle des deux trous de poteaux voisins.

Un fragment de poterie présentant un renflement de type languette évoquant l'âge du Bronze ancien ou moyen a été trouvé dans le comblement du fait 2. Ces restes sont trop ténus pour informer précisément sur le type d'occupation mise au jour, mais ils sont cependant suffisamment conséquents pour signaler la présence de l'Homme en ces lieux à l'âge du Bronze.

2.2 La tranchée 4

La découverte d'un fossé courbe au cours du creusement de la tranchée 4 a induit la création d'une extension sur le côté est de la tranchée (fig. 9). La présence de la zone humide délimitée à l'est n'a pas permis de poursuivre la vignette décapée dans cette direction.

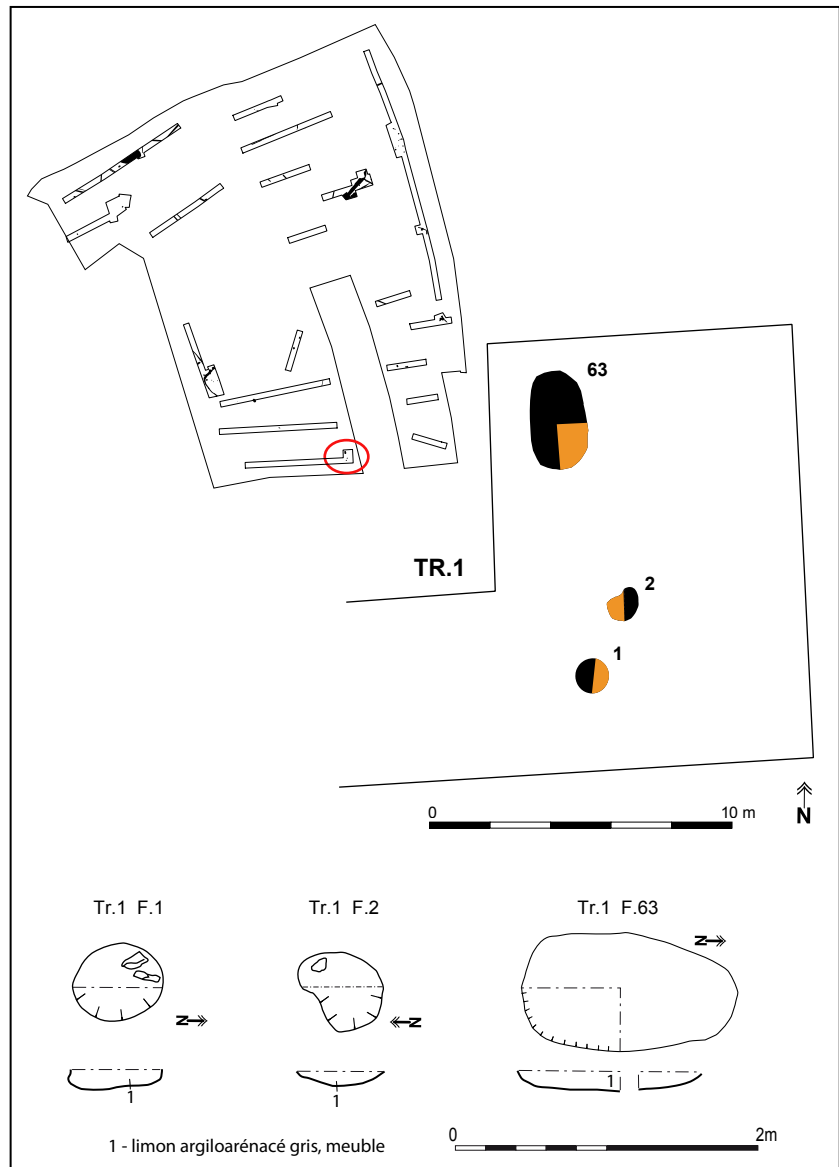


Fig 8 La tranchée 1 (©A.-L. Hamon, Inrap)

L'angle nord-ouest d'un petit enclos est ainsi apparu, composé d'un fossé de 9,5 m en nord-nord-est/sud-sud-ouest et 11,4 m en nord-nord-ouest/sud-sud-est. La suite du fossé 9 plus au sud, dans la tranchée 3 n'a pas été observée. Seuls y figurent un trou de poteau (F6) et une fosse (F5).

Sur la partie interne de l'enclos figurent une fosse (F11) et trois trous de poteaux de 0,4 m de diamètre (F60, F61 et F62). La fosse n'a pas été fouillée, mais les trois trous de poteaux ont subi un sondage manuel par moitié. Les trois adoptent un diamètre semblable d'une quarantaine de centimètres. F61 mesure 0,12 m de profondeur, F 60 et F62 0,2 m.

Deux sondages sd.09-01 et sd.09-02 ont été pratiqués à la pelle mécanique sur le fossé curviligne F9.

Large de 1 m, celui-ci atteint 0,12 m de profondeur moyenne. Son comblement est constitué d'arène grise et de quelques pierres. Des coquillages (moules ?) ont été prélevés au sein du sondage 2.

Des irrégularités dans le dessin du fossé F9 peuvent être comparées au fossé F7, noté dans la même tranchée, plus au nord. Peut-être ce dernier se raccorde-t-il sur le fossé 9.

Cet ensemble reste non daté, aucun mobilier ayant été trouvé au niveau des structures relevées.

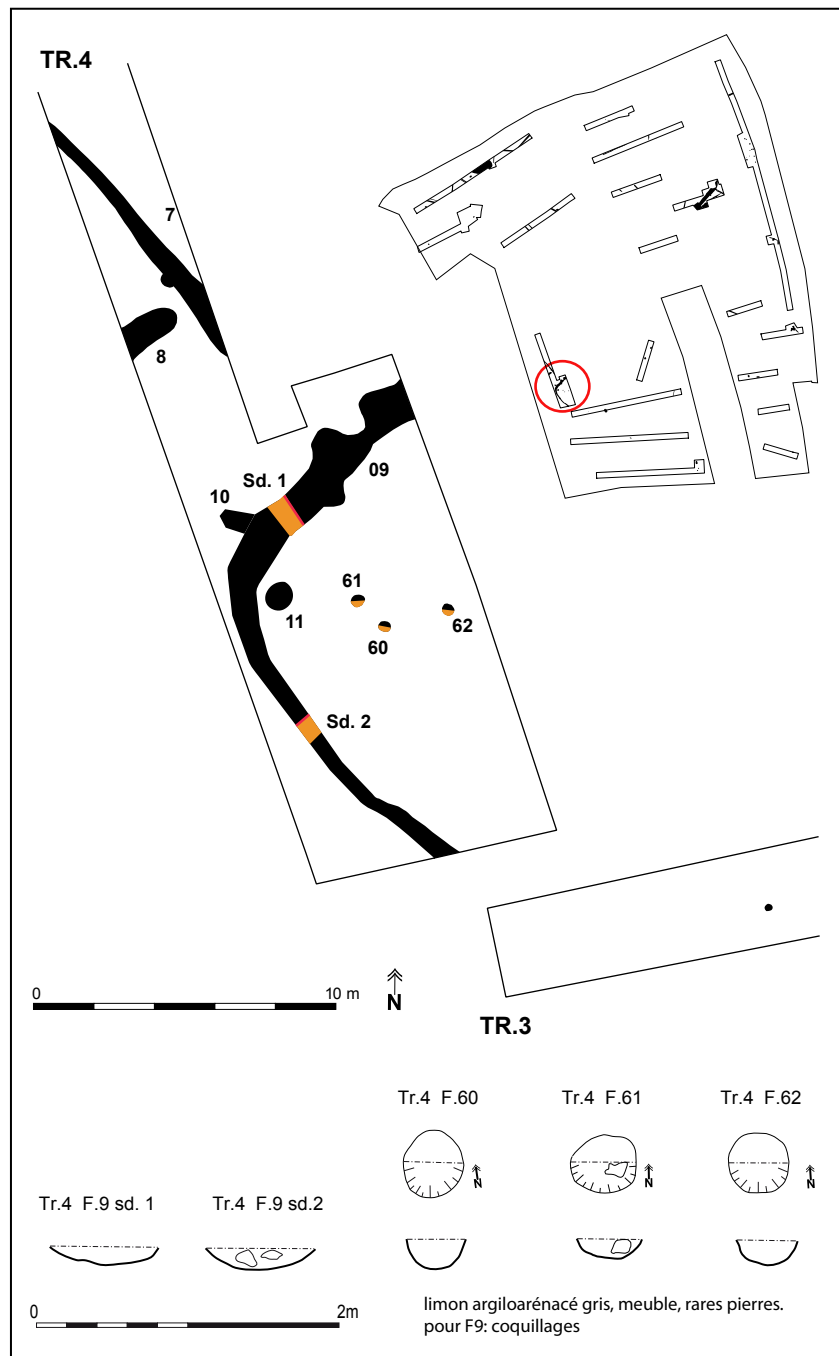


Fig 9 La tranchée 4 (©A.-L. Hamon, Inrap)

Plus qu'un bâtiment, le fossé 9 semble correspondre à la délimitation d'un enclos de petite taille, dont la fonction reste inconnue.

2.3 La tranchée 7 et le fossé 16

En tranchée 7 est apparu un fossé dont la largeur a attiré notre attention. L'élargissement de la tranchée vers l'est n'a pas confirmé la régularité de son tracé, observée sur la tranchée primitive, le fossé 16 laissant apparaître un contour irrégulier évoquant celui d'une haie (fig. 10).

Un sondage réalisé à la pelle mécanique a permis d'observer un profil simple, en cuvette, peu profond. Large de 1,7 m, il est profond de 0,5 m. Son comblement était composé d'une arène gris clair, argileuse, de graviers de quartz et schisteux, l'ensemble étant meuble. L'encaissant, à ce niveau était

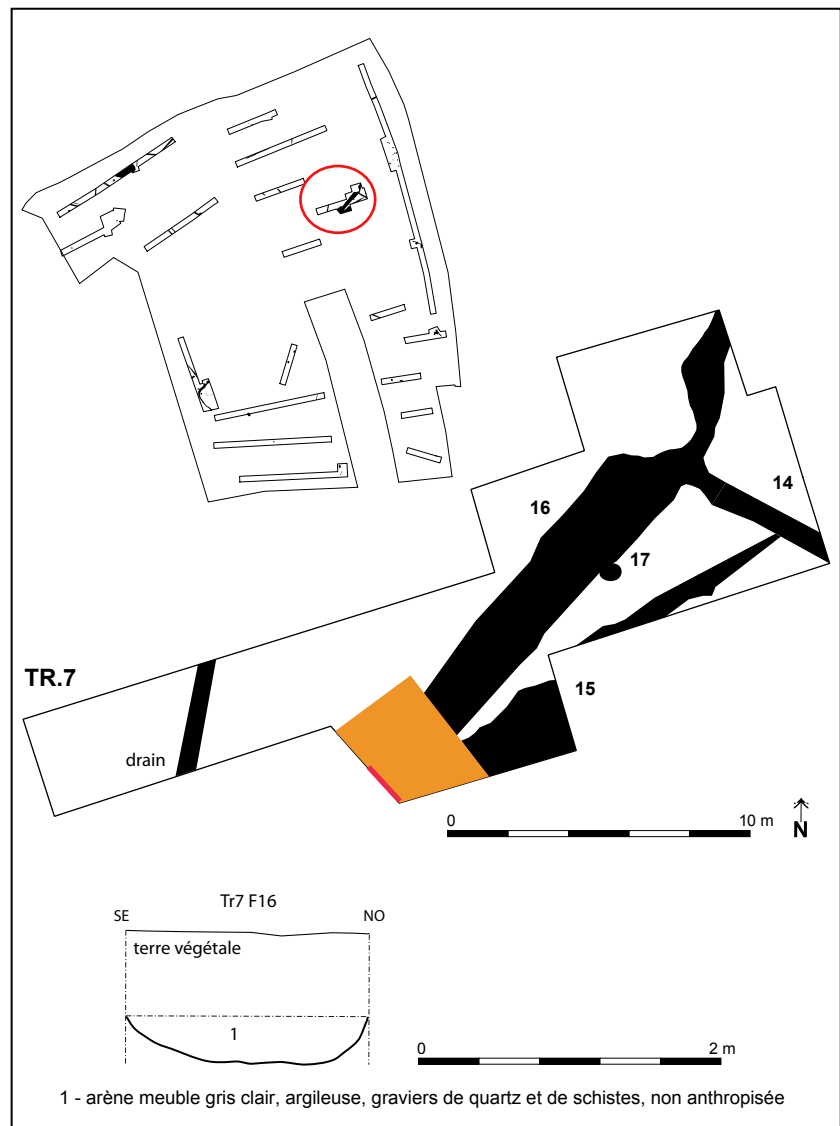


Fig 10 La tranchée 7 (©A.-L. Hamon, Inrap)

une altérite argileuse, au sein de laquelle les limites de creusement étaient relativement difficiles à reconnaître.

Aucun indice d'anthropisation du comblement n'a été repéré au cours du sondage, il est donc bien difficile de tirer de conclusions à propos de ce fossé, qui ne correspond avec aucun autre tracé sur le site. Cependant, on notera une orientation commune entre le fossé 14, qui se greffe sur le côté sud-est du fossé 16 et le petit fossé 48, mis au jour en tranchée 14.

2.4 Les tranchées 11 et 12

La partie sud-ouest de la tranchée 11 a livré une fosse charbonneuse très arasée (fig. 11). Sa fouille a permis de lui reconnaître une profondeur de 0,08 m seulement pour des dimensions en surface de 0,7 m sur 1 m. Comblée de limon sableux brun gris à verdâtre, et de quelques pierres brûlées, elle n'a livré aucun objet.

On évoquera plusieurs fossés non datés, mais sans lien avec les tracés parcellaires napoléoniens, repérés dans la partie nord de la tranchée 11, ainsi qu'un grand empierrement de 11 m de long, occupant toute la largeur de la tranchée. Un sondage profond à la pelle mécanique jusqu'à 1.1 m de profondeur a permis d'y reconnaître un comblement principalement constitué

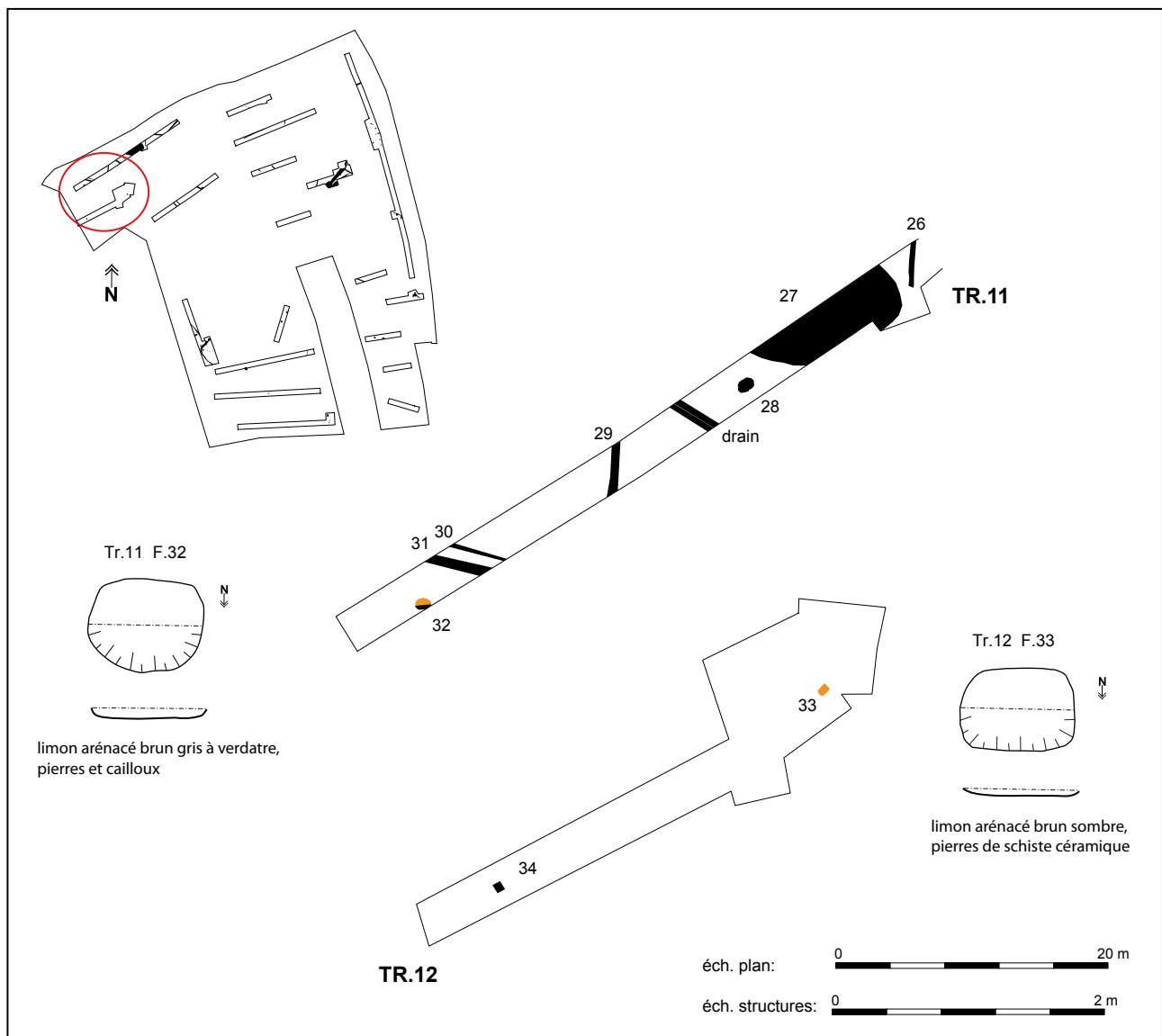


Fig 11 Les tranchées 11 et 12 (©A.-L. Hamon, Inrap)

de gros blocs de pierres de 0,05 m à 0,5 m de large, disposées pêle-mêle dans une matrice de limon arénacé brun gris. Le fond de la structure n'a pas été atteint. Il peut s'agir d'une carrière d'extraction de gneiss, rebouchée.

En tranchée 12, la fosse F33 se présente sous la forme d'un rectangle ramassé de 1 m sur 0,6 m. Profonde de 0,05 m environ, elle était comblée d'un limon brun sombre et de plaquettes de substrat schisteux. 12 larges fragments de panse d'une poterie de facture protohistorique (Théophane Nicolas évoque le premier âge du Fer sous toute réserve), y ont été mis au jour. C'est la structure qui a livré le plus de mobilier sur le site. Une extension de la tranchée 12 vers le nord et le sud-ouest n'a pas permis de localiser d'autres aménagements. La fosse 34, située près de l'extrémité sud-ouest de la tranchée, évoque une cave à pommier dans son comblement très sombre et meuble, ainsi que dans sa forme carrée.

2.5 La tranchée 14

La tranchée 14, très longue, a livré en deux endroits des concentrations de structures en creux, des trous de poteaux dans une fenêtre placée sur sa moitié

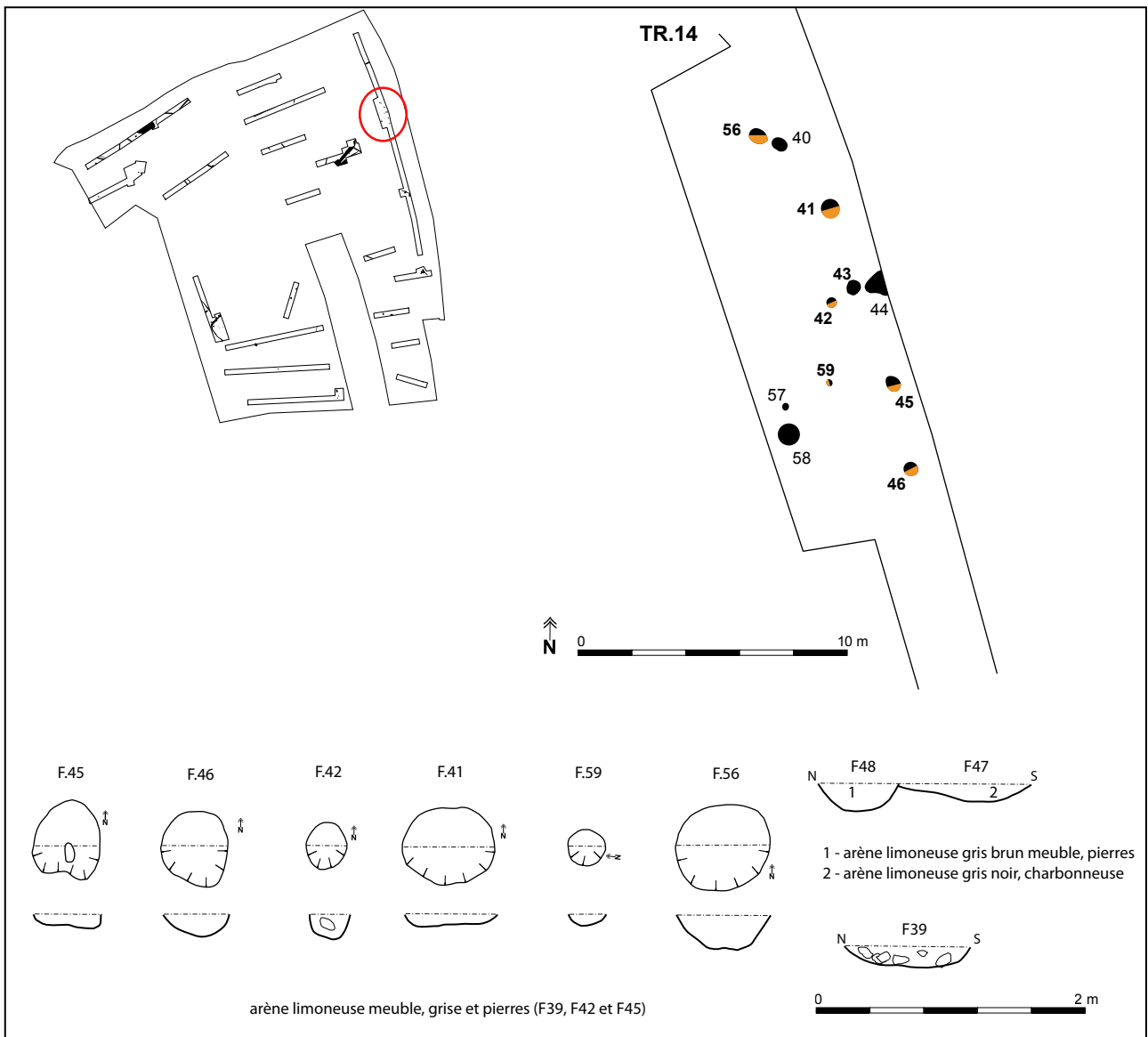


Fig 12 La tranchée 14 (©A.-L. Hamon, Inrap)

nord, et un angle de fossé sur sa partie sud (fig. 12). Ce sont ainsi 11 trous de poteaux qui ont été repérés, dont 7, une fois reliés, peuvent éventuellement constituer une ligne courbe. 6 d’entre eux ont été sondés. Leurs dimensions sont variables, de 0,3 m de diamètre et 0,18 m de diamètre pour le fait 42 à 0,7 m par 0,55 m en surface et 0,08 m de profondeur pour le trou 41. Les faits 45, 41, ou 59 apparaissent comme particulièrement arasés, alors que les faits 46 et 56 le sont un peu moins.

Dans le comblement du fait 42 ont été trouvés 4 fragments de céramique non tournée, de chronologie indéterminée au sein de la Protohistoire, seul élément pouvant indiquer l’existence d’une petite implantation pérenne en cet endroit du site.

Plus au sud, la tranchée 14 a livré un angle de fossé (F48 F49) recoupant une fosse comblée de limon charbonneux (F47). Hormis la correspondance entre les orientations du fossé 48 et du fossé 14 de la tranchée 7 (mais pas de continuité directe des tracés en eux-mêmes), nous ne noterons aucun indice archéologique interprétable ici. Un sondage mécanique a été pratiqué sur l’intersection entre F48 et F47 permettant de confirmer le recoupement du second par le premier, et de noter une profondeur de 0,2 m pour le premier et de 0,12 m pour le second.

3 Conclusion

Avec quatre concentrations de structures archéologiques mises au jour, le diagnostic du Vileu met en évidence la fréquentation des lieux aux époques anciennes, sans doute pour l'essentiel protohistoriques. Les vestiges découverts s'avèrent cependant trop ténus, et trop arasés pour renseigner en détails sur la forme des différents aménagements. Le fossé curviligne de la tranchée 4 peut correspondre à un petit enclos, mais reste non daté. Le reste se présente essentiellement sous la forme de restes de bâtiments en bois ou de palissades, mais ne peuvent être interprétés plus avant.

Les différents fossés mis au jour par ailleurs peuvent être anciens ; ils ne correspondent pas, en tous les cas, aux tracés des limites parcellaires observées sur le cadastre napoléonien de 1827. Ils ne composent par ailleurs aucun ensemble logique entre eux.

Bibliographie

Bibliographie générale

Langouet 1985

LANGOUE (L.) - *Prospection archéologique en Haute-Bretagne*, rapport succinct Centre régional d'Archéologie d'Alet, 1985.

Langouet 1986

LANGOUE (L.) - *La prospection archéologique en Bretagne*, rapport 1986, Centre régional d'Archéologie d'Alet, 1986.

Langouet 1989

LANGOUE (L.) - *La prospection archéologique en Bretagne*, rapport 1989 tome I, Synthèse et découvertes en Manche et Morbihan, Centre régional d'Archéologie d'Alet, 1986.

Langouet 1992

LANGOUE (L.) - *Rapport de prospection dans le nord de la*

Haute-Bretagne, Synthèse, Centre régional d'Archéologie d'Alet, 1992.

Le Goff et al. 2009

LE GOFF E. (coord.), GUENNOC P., HALLEGOUËT B., LEBRET P., THOMAS E. - *Carte géologique 1/50000, feuille de Saint Malo*, BRGM SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL ORLÉANS, 2009.

Prigent 2008

PRIGENT (G.) - *Inventaire du patrimoine de la commune de Lancieux*. En ligne sur : <http://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/inventaire/lancieux/Geoviewer/Data/html/IA22010296.html>. Région Bretagne - département des Côtes-d'Armor. Consulté le 10 avril 2018.

Webographie

Archives départementales des

Côtes-d'Armor (relevé cadastral napoléonien numérisé de la commune de Lancieux, 1827). En ligne sur : <http://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/VSI/cn.aspx?commune=100393653867649>. Consulté en Juin 2018

Atlas du patrimoine : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>. Consulté en Juin 2018.

Géobretagne : <http://geobretagne.fr> : recherche à « Lancieux ». Consulté en Juin 2018.

Géoportail : <http://www.geoportail.gouv.fr>. Recherche à "Lancieux". Consulté en Juin 2018.

Infoterre : <http://infoterre.brgm.fr/>

Liste des figures

Fig 1 Résultats du diagnostic sur fond cadastral actuel (section AO) (©IGN-BdParcellaire® ; ©A.-L. Hamon, Inrap)	24
Fig 2 Localisation de la zone humide préservée sur fond cadastral actuel (©IGN-BdParcellaire® ; ©A.-L. Hamon, Inrap)	25
Fig 3 Localisation des polders de Lancieux et de l'emprise du diagnostic sur fond cadastral actuel (©IGN-BdParcellaire® ; ©A.-L. Hamon, Inrap)	27
Fig 4 Contexte archéologique local (©SRA-CA®, ©IGN-scan25® ; ©A.-L. Hamon, Inrap)	27
Fig 5 Localisation de l'enclos des Briantais par rapport au diagnostic archéologique du Vileu (©IGN-BdParcellaire®, ©SRA-CA® ; ©A.-L. Hamon, Inrap)	28
Fig 6 Plan général du diagnostic (©A.-L. Hamon, Inrap)	29
Fig 7 Résultats du diagnostic sur le fond cadastral napoléonien (1827 section B) (©Archives départementales 22 ; ©A.-L. Hamon, Inrap)	30
Fig 8 La tranchée 1 (©A.-L. Hamon, Inrap)	31
Fig 9 La tranchée 4 (©A.-L. Hamon, Inrap)	32
Fig 10 La tranchée 7 (©A.-L. Hamon, Inrap)	33
Fig 11 Les tranchées 11 et 12 (©A.-L. Hamon, Inrap)	34
Fig 12 La tranchée 14 (©A.-L. Hamon, Inrap)	35



Inventaires techniques

Inventaire des tranchées archéologiques

N° Tr.	Long. (m.)	Prof. (cm.)	N° Faits	Nature du substrat
1	57	0,5	1 et 2	rocher altéré et arène
2	62	0,6	3	rocher altéré
3	59	0,8	4 à 6	arène limoneuse
4	40	0,55	7 à 12, 60 à 62	arène limoneuse
5	22	0,6	13 et 14	arène limoneuse
6	20	0,55 à 0,7		arène limoneuse
7	20	0,3 à 0,6	14 à 17	arène graveleuse à l'est, argileuse à l'ouest
8	27,5	0,9	18	arène argileuse jaune et grise
9	51	0,2	20 et 21	rocher et alérite
10	27,5	0,8	22 et 23	rocher et alérite
11	73	1,1	24 à 32	limon arénacé
12	35	0,4 à 0,7	33 et 34	rocher schisteux à l'est, arène à l'ouest
13	45	1	35 à 38	arène limoneuse orange et grise
14	138	0,45 à 0,95	39 à 49, 56 à 59	rocher schisteux et alérite
15	19	0,75	50	rocher altéré
16	22	0,4 à 0,7	51 et 52	rocher altéré
17	20	0,7	53 et 54	rocher altéré
18	16	0,75		rocher altéré
19	19	0,7		rocher altéré et arène jaune

Inventaire du mobilier archéologique

Type	N° Tr.	N° Fait	N° Sd.	N° U.S.	NR	Datation	Détermination
Céramique	1	2		1	1	âge du Bronze ancien, moyen	
Céramique	2	iso 1		surf décapage	4	indeterminé	
Céramique	7	16		1	1	indeterminé	
Céramique	12	33		surf	4	âge du Fer?	
Céramique	12	33		2cm	8	premier âge du Fer?	
Céramique	14	42		1	4	Protohistoire	
Lithique	14	prox F46		surface	1		pierre à fusil
Faune	4	9	2	1	1 sachet		coquillage, moule ??

Inventaire des faits archéologiques

N° Fait	N° Tr.	Type	Prof. d'apparition (m.)	Sondage	Comblement	Long. (m.)	Larg. (m.)	Diam. (m.)	Prof. (m.)	Notes
1	1	T.p.	0.5	Manuel	Limon arénacé brun foncé	0.6	0.55		0.14	
2	1	T.p.	0.5	Manuel	Limon arénacé brun foncé	0.6	0.55		0.1	
3	2	Fosse	0.5		Limon arénacé brun	1	0.45			Leurre ?
4	3	Fossé	0.8		Arène limoneuse gris foncé		0.2			Tranchée moderne ?
5	3	Fosse empierrée	0.4		Limon arénacé gris foncé, pierres de 0.1 à 0.2m	>1.25	1.1			
6	3	T.p.						0.25		
7	4	Fossé	0.5		Limon arénacé brun		0.65			
8	4	Fossé	0.5		Limon arénacé brun	1.9	1			
9	4	Fossé	0.5	Méca x 2	Limon arénacé brun		1.3		0.12	
10	4	Fosse	0.5		Limon arénacé grise, pierres	1	0.65			
11	4	Fosse	0.5		Limon arénacé grise	1	0.8			
12	5	Cave à pommier	0.6		Limon arénacé gris foncé	1	1			
13	5	Cave à pommier	0.6		Limon arénacé gris foncé	1.2	0.8			
14	7	Fossé	0.4		Limon arénacé gris		0.6			
15	7	Fossé	0.4		Limon arénacé gris homogène		0.6			
16	7	Fossé	0.5	Mécanique	Limon arénacé brun gris, pierres		1.8		0.5	
17	7	T.p.	0.5		Limon arénacé brun gris, pierres			0.6		
18	8	Fossé	0.9		Arène		0.7			
19	/									
20	9	Fossé	0.5		Arène limoneuse grise		0.4			
21	9	Fossé	0.5		Arène limoneuse grise		0.8			
22	10	Fossé	0.8		Limon gris	1.5	0.5			
23	10	T.p.	0.8		Limon gris, CB			0.4		
24	11	Fossé	0.75		Limon arénacé gris		0.8			
25	11	Fossé	0.65		Limon arénacé gris, rares pierres		0.55			
26	11	Fossé	0.65		Limon arénacé gris		0.24			
27	11	empièrrement	0.6	Méca	Pierres 0.05 à 0.5m dans limon arénacé brun gris			12	1.1	Carrière ?
28	11	Fosse ?	0.75		Limon arénacé gris	1.3	0.9			douteux
29	11	Fossé	0.75		Limon arénacé gris		0.8			
30	11	Fossé	0.75		Limon arénacé gris		0.3			
31	11	Fossé	0.75		Limon arénacé gris		0.65			
32	11	Foyer	0.75	Manuel	Limon gris clair, CB, rubéfaction	1	0.7		0.08	
33	12	Fosse	0.4	Manuel	Limon arénacé gris	1	0.6	0.05		Céramique protohistorique
34	12	Cave à pommier ?	0.6	Manuel	Limon arénacé gris foncé homogène	0.75	0.65	?		
35	13	Fosse	1		Limon arénacé gris, terre cuite			1.35		
36	13	Fossé	1		Limon arénacé gris foncé		0.7			
37	13	Fossé	1		Limon arénacé gris		0.3			
38	13	Fossé	1		Limon arénacé gris, qqes pierres		0.65			
39	14	Fossé	0.45		Limon arénacé gris foncé		0.9			
40	14	T.p.	0.45		Limon arénacé gris foncé	0.75	0.55			
41	14	T.p.	0.45	Manuel	Limon arénacé gris foncé	0.7	0.55		0.08	

N° Fait	N° Tr.	Type	Prof. d'apparition (m.)	Sondage	Comblement	Long. (m.)	Larg. (m.)	Diam. (m.)	Prof. (m.)	Notes
42	14	T.p.	0.6	Manuel	Limon arénacé gris foncé			0.34	0.18	
43	14	T.p.	0.6		Limon arénacé gris foncé					
44	14	Fosse ?	0.6		Limon arénacé gris foncé					
45	14	T.p.	0.6	Manuel	Limon arénacé brun foncé	0.65	0.5		0.08	
46	14	T.p.	0.6		Limon arénacé brun foncé	0.55	0.5		0.14	
47	14	Fosse ?	0.8		Limon arénacé grise, pierres de 0.2 à 0.3m	1.7	0.9			
48	14	Fossé	0.8		Limon arénacé gris foncé			0.45		
49	14	Fossé	0.8		Limon arénacé gris foncé	2.3	0.8			
50	15	Fossé	0.75		Limon arénacé gris foncé			0.75		
51	16	Fossé	0.7		Limon arénacé gris foncé			0.5		
52	16	Fosse	0.7		Limon arénacé gris foncé	2.5	1			Forme irrégulière
53	17	Fosse	0.65	Manuel	Arène limoneuse brun foncé homogène	1.2	0.95			
54	17	Fosse ?	0.7		Arène limoneuse brun foncé homogène	1.4	0.7			
55	/									
56	14	Fosse ?	0.6	Manuel	Limon arénacé gris foncé	0.7	0.6		0.25	
57	14	T.p.	0.6		Limon arénacé gris foncé			0.3		
58	14		0.6		Limon arénacé gris foncé			0.8		
59	14	T.p.	0.6	Manuel	Limon arénacé gris foncé	0.3	0.2		0.06	
60	4	T.p.	0.5	Manuel	Arène limoneuse gris foncé homogène			0.4	0.2	
61	4	T.p.	0.5	Manuel	Arène limoneuse gris foncé homogène	0.45	0.35		0.12	
62	4	T.p.	0.5	Manuel	Arène limoneuse gris foncé homogène			0.4	0.2	
63	1	fosse	0.5	Manuel	Arène limoneuse gris foncé homogène	1.4	0.7		0.12	

Diagnostic archéologique Lancieux - Le Vileu, rue Julien Renault

Chronologie

Age du Bronze
Age du Fer
Temps modernes
Epoque contemporaine

Sujets et thèmes

Structure agraire

Mobilier

Coquillages

Prescrit en préalable à l'aménagement d'un lotissement à proximité de plusieurs indices archéologiques gallo-romains et médiévaux, le diagnostic du Vileu - Le domaine des Bois flottés en Lancieux a donné lieu à la découverte de plusieurs indices d'occupations anciennes protohistoriques et non datés.

La partie orientale du site a livré des concentrations de trous de poteaux témoignant de l'installation de bâtiments en bois restés non datés, tandis qu'un fossé de forme curviligne sans appartenance chronologique, accompagné de plusieurs trous de poteaux, figure en limite ouest de l'emprise. Quelques structures en creux éparses ont par ailleurs livré des fragments de céramique protohistorique. L'un d'entre eux est daté de l'âge du Bronze.